

Ces documents d'informations clés (KID) ne s'appliquent à vous que si vous avez ouvert un compte de trading de CFD à compter du 15 juin 2026, et uniquement pour les transactions que nous exécutons pour compte propre. Nous opérons actuellement sous un modèle d'exécution pour compte propre et pourrions revenir à un modèle d'exécution pour compte de client, si nécessaire.

**Documents d'informations clés (applicables à partir du 15 juin 2026) :**

- **CFD sur capitaux propres**
- **CFD sur matières premières**
- **CFD sur indices**
- **CFD sur obligations**